



Schweizerische Kommission für die Erhaltung von Kulturpflanzen
Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées
Commissione svizzera per la conservazione delle piante coltivate

Rapport d'activités

1^{er} semestre 2019



CPC-SKEK
Maison des académies
Laupenstrasse 7
3008 Bern
info@cpc-skek.ch
031 306 93 78

Table des matières

1. L'association CPC	3
2. Activités	4

Rédaction: Agnès Bourqui
Berne, le 9 août 2019

Photo de couverture : Rassemblement de membres CPC lors de la visite chez Artha Samen sur le thème de la production de semences.

Toutes les photos du rapport ont été prises par la CPC

1. L'association CPC

La Commission suisse pour la conservation des plantes cultivées (CPC) entretient un réseau d'acteurs dans le domaine de la conservation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) en Suisse.

Pour mener à bien son rôle de Plateforme centrale d'échanges scientifiques et pratiques elle réalise les activités suivantes: mise en réseau des acteurs RPGAA, prises de position lors de consultations qui concernent l'agriculture et les ressources génétiques, promotion des échanges scientifiques et pratiques, transfert de connaissances en lien avec les RPGAA, organisation du congrès RPGAA annuel, fonction de Sounding Board et médiation entre l'OFAG et les organisations membres du réseau, accompagnement spécialisé dans les différents cercles (Confédération et privé).

Les activités de la plateforme sont soutenues financièrement par les membres et grâce à un contrat de financement (FH) pour la période 2017-2020.

L'association est reconnue d'utilité publique depuis décembre 2017.

1.1. Introduction

La CPC s'est engagée à suivre de près le sujet de mise en oeuvre du droit sur la santé des végétaux. Des communications importantes aux acteurs du domaine RPGAA ont été faites à plusieurs reprises, comme lors de l'assemblée générale avec la présentation de Peter Kupferschmied. La préparation d'une discussion avec l'OFAG, qui aura lieu en automne avec ProSpecieRara, vise à trouver des solutions pour les organisations conservatrices. Un sondage auprès des membres a été réalisé à cet effet. Le congrès du 14 novembre est en cours de préparation et se consacrera à ce thème. Il présentera un aperçu complet des implications du nouveau droit dans notre domaine. Il proposera également une discussion ouverte entre les acteurs.

Quatre nouveaux membres ont été accueillis lors de l'assemblée générale et viennent ainsi enrichir et renforcer le réseau.

Ci-après sont relatées les activités ayant eu lieu durant le premier semestre 2019, soit du 1^{er} janvier au 30 juin 2019.

1.2. Comité

Le comité s'est réuni deux fois à Berne (février et mai) afin de décider des affaires courantes et de les coordonner avec le secrétariat.

Le groupe de travail du comité sur la santé des plantes et la commercialisation des semences (ci-après « GT-comité») créé en décembre 2018, suite à la mise en consultation de la nouvelle ordonnance sur la santé des végétaux, a ouvert le dialogue avec l'OFAG afin d'obtenir un aperçu complet de la situation et des implications pour le domaine. De plus, le comité a demandé au bureau de mener un sondage auprès des membres afin d'avoir un aperçu des

quantités de matériel de multiplication mises en circulation par les organisations conservatrices du réseau.

Le bilan 2018 et la discussion des objectifs 2019 avec la responsable du bureau ont été réalisés le 21 février avec, du côté du comité, Eva Körbitz et Roni Vonmoos.

Le comité a accueilli le nouveau membre Martin Brüngger, lors de la séance de mai. Martin Brüngger a accepté la fonction de trésorier à cette occasion et succède ainsi à Sibyl Rometsch.

L'annonce officielle de deux départs a été faite lors de l'assemblée générale fin mars à Münsingen. Le comité a pris des dispositions lors de la séance de mai pour la recherche de nouveaux membres.

1.3. Le bureau

Il réalise les activités avec un taux de travail total de 90% réparti entre deux collaboratrices, selon quatre niveaux:

- Activités de l'association
- Activités financées par le contrat de financement (FH) avec l'OFAG
- Activités liées aux projets PAN faisant l'objet de financements supplémentaires
- Développement de projets propres (activité non financée)

2. Activités

2.1. Consultations publiques et prises de position

2.1.1. PA 22+ et promotion des RPGAA

Une discussion sur les possibilités de promouvoir l'agrobiodiversité au sein de mesures de promotion de la biodiversité a eu lieu le 29 janvier lors d'une séance à l'OFAG avec Judith Ladner du programme des paiements directs, Markus Hardegger et Christian Eigenmann du PAN-RPGAA. Nous avons sollicité ce rendez-vous lors de la plateforme biodiversité dans l'agriculture du 16 janvier 2019.

Suite à cette rencontre, une prise de position a été déposée. Elle fait remarquer que, excepté pour les plantes fourragères, l'utilisation durable de la diversité génétique des plantes cultivées n'est pas encouragée sur les exploitations ("in situ" ou "on farm") et fait défaut. Elle propose de remédier à ce manque actuel dans le cadre de la PA22+, en encourageant la diversité cultivée in situ dans les Prestations écologiques requises.

2.1.2. Ordonnance sur la santé des végétaux du DEFR et du DETEC

A l'occasion de la mise en consultation de l'ordonnance sur la santé des végétaux du DEFR et du DETEC, la CPC a pris position, non pas sur le contenu du texte qui est technique, mais sur les conséquences du nouveau droit pour la conservation de la diversité des RPGAA et son utilisation durable. En collaboration avec ProSpecieRara, une rencontre avec les autorités est sollicitée afin de trouver des solutions pour les acteurs RPGAA hors PAN.

2.2. Fonction de Sounding Board et sondages auprès des membres

La CPC peut prendre la fonction de "Sounding Board" en collectant les préoccupations des membres et en les communiquant à l'OFAG dans un objectif d'information des parties et d'amélioration constante des activités.

2.2.1. Sondage sur le dépôt des demandes de projets PAN en 2018

De décembre 2018 à février 2019, un sondage auprès des membres a été réalisé afin de récolter leurs préoccupations et questions dans le cadre du dépôt des demandes de projets PAN en 2018. Le rapport des résultats du sondage a été transmis à l'OFAG en février 2019. L'OFAG a été invité à répondre aux questions ouvertes du rapport lors de l'assemblée générale du 28 mars à Münsingen. Une séance entre la CPC et l'OFAG a eu lieu le 12 mars lors de laquelle des questions ont pu être clarifiées avant la prise de position publique. Tim Sprenger a répondu aux questions lors d'une présentation détaillée. Un résumé des questions importantes a été publié dans un article-interview CPC-OFAG dans la newsletter de printemps. Le rapport a été envoyé aux membres et publié dans la Newsletter Printemps.

2.2.2. Implications du nouveau droit sur la santé des plantes pour les acteurs RPGAA

En décembre 2018 s'est formé le GT-comité qui a pour objectif de collecter des informations et de réaliser un aperçu des implications du nouveau droit pour la conservation de la diversité et son utilisation durable. Ceci sur deux niveaux: pour le matériel de reproduction végétative et générative. Robert Zollinger est responsable des questions liées aux semences et Gertrud Burger avec Eva Körbiz en ce qui concerne les arbres fruitiers. Un dialogue a été entrepris dès le début avec l'OFAG et l'EPSD et a donné lieu à une conférence très informative donnée par Peter Kupferschmied le 28 mars à Münsingen.

Si des conditions particulières existent pour les RPGAA dans le cadre du PAN, la situation demande à être éclaircie en ce qui concerne la conservation des RPGAA hors PAN. La mise en consultation de l'ordonnance sur la santé des végétaux du DEFR et du DETEC en début d'année a permis à la CPC et à ProSpecieRara de prendre position et de solliciter une discussion avec les autorités. Un sondage a été mené par la CPC auprès des membres afin de détailler les transferts de matériel de multiplication en Suisse à travers différents canaux de distribution. Les résultats permettent d'étayer la discussion qui aura lieu le 3 octobre 2019 à Liebefeld.

2.3. Réseau d'acteurs RPGAA et plateforme d'échanges scientifiques et pratiques

2.3.1. Entretien et développement du réseau CPC

Quatre nouvelles organisations ont rejoint le réseau CPC cette année qui possède maintenant 43 membres répartis dans toute la Suisse. L'entretien du réseau et son développement sont réalisés par les moyens suivants: visite des membres, organisation d'évènements pour les acteurs RPGAA, participation aux évènements organisés par les membres, communication et transfert d'information, participation aux séances des groupes de travail du PAN. La recherche de nouveaux membres continue.

2.3.2. Visite de membres

Le bureau visite chaque année deux membres au moins, selon les disponibilités et les moyens. Il s'ensuit généralement la rédaction d'un texte dans la Newsletter. Durant ce premier semestre, une visite a eu lieu.

2.3.2.1. Peter Kunz

Le 8 mai, nous avons rejoint des experts de la sélection, de l'agriculture, de la recherche, des meuniers, des boulangers et des associations partenaires lors de la journée de l'épeautre biologique. Les résultats d'essais pratiques approfondis des nouvelles variétés d'épeautre biologique Gletscher, Copper, Edelweisser, Raisa, Serpentin et Flauder ont été présentés. La "meilleure" variété était l'Edelweisser, car la plus convaincante en termes de rendement, de propriétés de mouture et de cuisson.



2.3.3. Participation à des événements externes

2.3.3.1. Plateforme biodiversité dans l'agriculture

Elle a eu lieu le 16 janvier et a rassemblé les associations et organisations habituelles, pour la plupart des organisations de protection de l'environnement et des acteurs de l'agriculture. Du côté de la diversité des ressources phytogénétiques, la CPC et ProSepcieRara. La PA22+ était le point central de la séance. A cette occasion, nous avons interpellé Judith Ladner afin de promouvoir les RPGAA et leur utilisation durable dans la Plateforme, mais aussi au sein de mesures dans la PA + (cf. 2.1.1).

2.3.4. Promouvoir les échanges scientifiques et pratiques entre acteurs RPGAA

Afin de favoriser les échanges de savoirs et d'enrichir le dialogue, plusieurs événements sont organisés chaque année: l'excursion, le congrès annuel RPGAA et la visite d'une organisation lors de l'assemblée générale.

2.3.4.1. Rencontre à Münsingen

L'assemblée générale a accueilli plus de 30 personnes à Bioschwand le 28 mars. Quatre nouveaux membres sont entrés dans le réseau à cette occasion: Sativa Rheinau, Légumes-Bio-Gemüse, Association ResSources et le ZHAW.

L'OFAG a été invité à répondre sur deux thèmes d'actualité: Tim Sprenger a répondu aux questions soulevées dans le rapport du sondage sur les projets PAN déposés en 2018, lors d'une présentation détaillée et Peter Kupferschmied du Service fédéral de la protection des végétaux a fait un exposé sur le nouveau droit phytosanitaire qui entrera en vigueur le 1.1. 2020.





Une partie pratique a permis aux participants de découvrir le travail d'Artha Samen. Jürg Hädrich nous a ainsi guidé à travers sa pépinière pour un parcours au fil de la production de semences.

2.3.4.2. Excursion au Tessin

Jusqu'à présent, aucune rencontre n'a été organisée au Tessin en raison de l'éloignement géographique. Toutefois, la motivation du bureau CPC et des associations tessinoises, ainsi que des retours positifs de membres sondés ont mené à la réalisation d'une excursion les 19-20 septembre 2019. Une pré-inscription a été réalisée au début de l'année afin de confirmer un nombre minimal de participants (10-15). L'évènement et le programme ont été publiés à plusieurs reprises (Mailing, newsletter).

L'évènement comprendra la visite de plusieurs collections et tournera autour des châtaigniers, de la vigne et des fruitiers. Avec la collaboration de l'association pour la culture de châtaigniers de Suisse-italienne, de Capriasca Ambiente et de ProSpecieRara.



2.3.4.3. Congrès annuel RPGAA

Le prochain congrès aura lieu le 14 novembre à Münsingen et le programme est en cours de préparation. Il se consacrera au nouveau droit sur la santé des plantes et ses implications pour la diversité génétique et ses acteurs en Suisse. Un tour de la situation en UE est souhaité et la recherche d'un(e) conférencier(ère) est en cours. La parole sera donnée aux organisations conservatrices et au commerce de semences et d'arbres fruitiers. L'OFAG et le service de protection des végétaux ont été invités à faire des conférences. Une séance de comité fin août devra fixer les détails de la partie World café qui aura lieu l'après-midi.



2.4. Transfert d'informations provenant de l'OFAG et participation aux séances ad hoc des groupes de travail

L'OFAG peut participer en partie aux séances de comité CPC et à cette occasion transmettre des informations sur les activités et décisions de l'OFAG.

A l'assemblée générale du 28 mars, l'OFAG a été invité à répondre aux questions ouvertes du rapport sur le dépôt des demandes de projet PAN.

Le nouveau droit sur la santé des plantes amène des questionnements sur les conséquences pour la conservation de la diversité des plantes cultivées. Le GT-comité a collaboré avec Peter Kupferschmied de l'EPSD tout au long du semestre afin d'obtenir un aperçu précis de la

situation. Il a été invité lors de l'assemblée générale à présenter le nouveau droit de façon ciblée pour le domaine des RPGAA.

Le bureau CPC participe généralement à toutes les séances des groupes de travail organisées par l'OFAG. Ce semestre, il a participé aux 4 séances suivantes: EDP-BDN du 26 février, GT-vigne du 2 avril, GT-légumes le 9 avril, GT-fruitiers du 5 juin.

2.5. Communication et transfert d'information au réseau RPGAA

Les moyens de communications de la CPC au réseau des acteurs RPGAA sont multiples : Newsletter, info-emails, annonces-express, site internet ou encore directement lors des séances de groupes de travail ou d'évènements.

2.5.1. Newsletter et annonces d'évènements

Deux Newsletters sont parues : en janvier (Newsletter hiver) et au printemps (Newsletter printemps). Les Newsletters sont envoyées par email à un carnet d'adresse contenant à ce jour plus de 180 abonnés. Elles sont également disponibles en continu sur le site internet (www.cpc-skek.ch ->Newsletter). En dehors des articles sur les évènements de la CPC - comme l'assemblée générale - ou sur les organisations membres (projet cognassier de Fructus, Univers Potager), la newsletter informe sur les thèmes actuels en Suisse (délais pour les preneurs de projets PAN, mises en consultation d'ordonnances) et en Europe (Année internationale de la santé des plantes, Rapport FAO) en lien avec les RPGAA. Des infos intéressantes provenant des séances ad hoc des groupes de travail du PAN sont également transmises.

Les annonces d'évènements RPGAA sont envoyées aux membres chaque fin de mois par email.

2.5.2. Website CPC

Les évènements à venir dans le domaine sont également diffusés continuellement sur le site internet. Du contenu a été actualisé comme celui de la page « Programme PAN-RPGAA » en collaboration avec l'OFAG. De nouvelles pages ont vu jour comme « Devenir membre ».

3. Conclusion et remerciements

Nous remercions chaleureusement nos membres pour leur soutien et leur fidélité ainsi que l'office fédéral de l'agriculture pour le soutien financier qu'il nous octroie, nous permettant la mise en réseau des acteurs RPGAA. Nous remercions également toutes les personnes impliquées dans les activités mentionnées.



La variété de groseilles « Gloire des Sablons ».